## Ronde des crapados réglement de la randonnée

- Se munir personnellement d'équipements de sécurité, (gilet jaune, lampe de poche ou frontale, chaussures de marche) etc....
- Respecter le code de la route et les consignes des bénévoles, ainsi que les propriétés que vous traversez.
- Le parcours ne comporte pas de difficulté particulière, chacun va à son rythme. L'inscription sur le bulletin vaut déclaration de bonne santé et dégage l'organisation de toute responsabilité. Seules les personnes ayant réglées peuvent faire la rando.
- Toute personne ne désirant pas figurer sur les différents supports médias, aura l'obligeance d'en faire part au comité organisateur.
- Chaque participant est assuré par sa propre responsabilité civile.
- Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation prononcée par les organisateurs.
- En cas de fortes intempéries, de circuit impraticable, le repas sera distribué à la salle pour ceux qui le souhaite.
- En cas d'urgence, utilisez les numéros donnés au chef de groupe ou le 112.
- Tout mineur inscrit devra être sous la responsabilité d'un adulte.
- En participant à cette rando, vous acceptez le règlement mis en place par l'organisation.

## Sur réservation uniquement et réglement avant le 08 septembre

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

 $\label{eq:main_section} Mr\ LOUER\ Judicaël-6\ le\ Houssa-56220\ Caden\ ou$  Dans les commerces de Caden (Bar "la Cigale" - Boulangerie Sam's)

Renseignements et informations sur le site :

Comité des fêtes-caden.e-monsite.com, et sur notre page Facebook.

Tel: 0686988755 (l'après-midi uniquement)

(Seule la personne responsable de l'inscription, retirera les badges pour son groupe Le soir de la manifestation.)

×		
NOM :	Prénom :	
Adresse:		
<b>*</b> :		
Adulte:	16€ x =	Signature
Enfant:(- 12 ans) Total :	8€ x= =	

Merci de régler par chèque à l'ordre de l'organisation : Comité des fêtes de Caden